

http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=184



Motion des enseignants du collège Paul Fort D'is-sur-Tille

- La vie des bahuts - Retraites + PACTE 2023 -



Date de mise en ligne : mercredi 28 juin 2023

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Nous vous parlions de nombreuses **voix s'élevant vis à vis du PACTE**, comme dans cet [article dédié](#), en voici encore une nouvelle qui résonne à travers cette **motion** :

Motion des enseignants du collège Paul Fort d'Is-sur-Tille :

Les enseignants du **collège Paul Fort d'Is-sur-Tille** ont pris connaissance avec leurs représentants **FNEC FP FO** et **SGEN CFDT** des modalités du Pacte Macron/Ndiaye. Nous considérons que **ce pacte ne constitue pas une revalorisation et ne répond en rien à la demande d'augmentation indiciaire** sans contrepartie pour rattraper la **perte de pouvoir d'achat** que nous avons subie suite au **gel du point d'indice ces 12 dernières années et à l'inflation**.

Nous considérons qu'il est **injuste** car il **exclut** tous les personnels qui n'enseignent pas et qui sont souvent les moins bien **rémunérés** comme les AED, les AESH et les personnels administratifs.

Nous considérons que ce pacte **engendre** déjà et **accélérera la dégradation des conditions de travail de tous**, direction, personnels administratifs, personnels d'enseignement et d'éducation, personnels sociaux et de santé. Nous considérons également qu'il **constitue une attaque sans précédent contre notre statut de fonctionnaire** puisqu'il nous mettra sous le régime de la **contractualisation**. Nous considérons qu'il est **inacceptable de laisser penser que les personnels enseignants ont du "temps libre"** leur permettant d'assurer un nombre d' heures supplémentaires important en plus de leurs obligations de service statutaires. Même si certains d'entre-nous n'auront peut-être d'autre choix que de se porter volontaire, **nous demandons collectivement l'abandon du Pacte**.

[http://snfolcdijon.fr/IMG/jpg/pacte_02.jpg]